



DE :
A :
LE :



Présentation des services de Pôle Emploi

Marie Sophie DENIES
Responsable d'Equipe St Germain en Laye

Pôle Emploi est issu de la fusion en décembre 2008 de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et l'Assedic.

Les missions de Pôle emploi sont :

- **l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi**
- **le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés**
- **l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement**
- **la prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises**
- **l'aide aux entreprises dans leurs recrutements**
- **l'analyse du marché du travail**

Le Pole Emploi est joignable au 3949 ou sur le site www.pole-emploi.fr (offres, conseils, information sur les salons professionnels, etc...)

L'Agence Pole Emploi de St Germain en Laye est située 20 ter rue Schnapper 78100 St Germain en Laye.

Accueil tous les jours de 9h à 17h. Fermeture au public le vendredi après-midi.

Pour s'inscrire, il faut être immédiatement disponible et à la recherche active d'un emploi à temps plein ou à temps partiel.

- **Les services municipaux de l'emploi (se renseigner auprès de sa mairie) : aide à la réalisation du CV, groupe de travail, coaching avec des professionnels retraités, etc....**
- **Les associations d'aide au retour à l'emploi (CQFD au Vésinet, Boucle Accueil Emploi à Chatou, Mode d'emploi pour les personnes en insertion sociale, etc...)**
- **Les missions locales (réservé aux jeunes avec peu de qualification de 16 à 25 ans)**
- **Cap Emploi (réservé aux personnes handicapées)**
- **Les agences d'Intérim**
- **Les cabinets de recrutement ou de consulting (voir si financement par l'employeur du conjoint impatrié)**
- **Les sociétés de consulting si financement**

Les services proposés aux demandeurs d'emploi:

- **Des renseignements sur le recherche d'emploi ou la création d'entreprise en fonction de chaque situation**
- **Des entretiens sur rendez-vous.**
- **Des aides financières dans certaines situations**
- **Des mesures d'aide à la reprise d'un emploi (aide à formation, évaluation professionnelle, ateliers sur la recherche d'emploi, la formation ou la création d'entreprise)**

Les services de Pole Emploi International:

- Consulter la documentation sur les pays, la réglementation, les adresses et les liens utiles**
- Participer à des ateliers thématiques : s'organiser pour travailler à l'étranger et travailler à l'étranger pourquoi pas.**
- S'informer sur les opportunités de mobilité et sur le marché du travail à l'étranger**
- Rencontrer un conseiller spécialisé et valider votre projet professionnel**
- Bénéficier des conseils juridiques du service Expa Conseil (réglementation de l'emploi, législation fiscale et sociale du pays d'accueil, contrat de travail, etc....)**

- **Votre projet:**
 - **Travailler en France pourquoi pas (motivations, compétences, réalité du marché du travail français, conditions de vie en France)**
 - **Qu'attendent les employeurs français (consultation des offres de pole-emploi.fr et sur les sites apec.fr, cadreemploi.fr ou cadresonline.fr)**

- **Votre candidature:**
 - **Votre Curriculum Vitae (CV)**
 - **Votre lettre de motivation**
 - **Votre entretien de recrutement**
 - **Les rémunérations en France**

Contact

**Pôle Emploi International
48, boulevard de la Bastille
75012 PARIS**

Métro: Bastille (sortie "rue de Lyon")

pei-paris.75830@pole-emploi.fr

Téléphone : 01 53 02 25 50

Horaires

Du lundi au jeudi :

9h00 - 17h00

vendredi : 9h00 - 12h00

(fermé au public le vendredi après-midi)

Sans rendez-vous le matin. L'après-midi sur RDV uniquement.

- **Salarié étranger qui a travaillé en France et est licencié : droit aux allocations en France et possibilité de transfert des droits dans un autre pays européen ou Suisse pendant 91 jours (sous conditions d'inscription sous 7 jours)**
- **Salarié européen ou suisse d'une entreprise française qui a travaillé hors de France et est licencié : Pôle emploi service Service aux Expatriés *Courrier* : Pôle emploi services - TSA 10107 - 92891 Nanterre cedex 09 *Accueil* : 14 rue de Mantes - 92700 Colombes *Téléphone* : 01 46 52 97 00 – *Télécopie* : 01 46 52 26 23 *Courriel* : expatriespes@pole-emploi.fr**

- **Salarié qui a travaillé hors de France pour une entreprise européenne ou suisse et qui rentre en France après licenciement : inscription dans le pays du licenciement puis possibilité de transfert des allocations en France sous certaines conditions (délai d'inscription sous 7 jours) ou allocation temporaire d'attente (sous conditions de ressources)**
- **Conjoint: Démission considérée comme légitime si changement de résidence dans le cadre d'un nouvel emploi de l'autre conjoint. Droit aux allocations lors du retour en France sous réserve d'inscription dans les 4 ans après la démission ou bien transfert des droits pendant 91 jours en Europe en cas de recherche d'emploi (Inscription avant le départ et formulaires à transmettre sous 7 jours au services de l'emploi du nouveau pays).**

www.pole-emploi.fr
www.pole-emploi-international.fr
<http://eures.europa.eu>

www.service-public.fr
www.legifrance.gouv.fr
www.travail-solidarite.gouv.fr

www.mfe.org
www.ameli.fr
www.cleiss.fr

www.apec.fr
www.cadremploi.fr
www.cadresonline.fr
www.keljob.fr